



COMMISSION SUPERIEURE DU NUMERIQUE ET DES POSTES



Vœux du Président

18 janvier 2017 – 19h30 - Hôtel de la questure - Assemblée Nationale

---

Présence de Mme Axelle LEMAIRE, Secrétaire d'Etat chargée du Numérique et de l'Innovation

Madame la Ministre, Chère Axelle,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Chers Collègues,

[Monsieur le Président de l'ARCEP, Cher Sébastien]

Monsieur le Président de La Poste, Cher Philippe,

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Cette cérémonie de vœux revêt un caractère particulier puisqu'elle se place entre 2016, année de promulgation d'une grande loi pour le secteur du Numérique, Madame la Ministre, et nous vous la devons, et 2017 année de rencontres entre candidats et citoyens que ce soit pour l'élection présidentielle ou les élections législatives mais aussi l'année du début d'un nouveau contrat entre l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, l'Etat et La Poste.

Et pour le Président de la Commission Supérieure du Numérique et des Postes que je suis, cette période charnière, je la juge cruciale pour nos réseaux, nos territoires et leurs habitants.

\*  
\* \*

2016 qui s'achève aura été évidemment marquée par la promulgation de la Loi République Numérique portée par, vous-même, chère Axelle LEMAIRE.

Cette loi est une superbe réussite, tant par la méthode employée que par le résultat final.

**La méthode de la concertation la plus large a été retenue**, par internet, pour les citoyens mais également avec les parlementaires puisque beaucoup de commissions ont travaillé la matière, même si au final les commissions des lois de l'Assemblée Nationale et du Sénat ont seules été saisies au fond.

Cette séquence nous a montré que le Numérique, initialement abordé par la Commission des Affaires Economiques, fait désormais fréquemment l'objet de débat en Commission des Finances pour les aspects fiscaux, qu'il est naturellement l'objet de débats dans la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire pour le Très Haut Débit..., je pourrais en citer d'autres.

La force de notre Commission Supérieure, c'est de rassembler les parlementaires engagés sur ce sujet et de toutes les sensibilités politiques pour préparer les orientations qui font consensus.

A l'occasion de ce texte, notre Commission a été renommée pour lui donner une appellation qui reflète davantage son influence et son rayonnement, elle est donc devenue : la Commission Supérieure du Numérique et des Postes.

Je veux souligner que lorsque la méthode se double de travail, on peut déboucher sur le vote d'une loi à l'unanimité : cela a été le cas et une grande part du mérite vous en revient Madame la Ministre.

Le Numérique est à la fois gauche et droite, il est à la fois Assemblée Nationale et Sénat, il est également territorial et humain.

Il ne restera, Madame la Ministre, qu'à suivre avec vous, l'écriture des décrets. Cela fait partie du rôle de contrôle de notre Assemblée ; je suis prêt à faire un point sur ce sujet avec vos services dans les jours qui viennent puisque notre Commission doit en débattre dans sa réunion de la semaine prochaine.

\*  
\* \*

Dans le secteur postal, cette année 2016 a été marquée par la poursuite de la transformation dans une période marquée par la poursuite de la baisse des volumes du courrier, par la baisse des visites au guichet des bureaux de poste et des taux d'intérêt très bas ; vous le rappeliez mercredi dernier lors de votre cérémonie des vœux, cher Philippe Wahl.

Malgré tout, le Groupe La Poste, poursuit à la fois son développement, et sa transformation numérique, tout en prenant soin de sa présence territoriale.

C'est dans ce contexte que le Contrat de Présence Postale Territoriale 2017-2019 a été signé entre La Poste, l'Etat et l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, le 11 janvier 2017 au siège du Groupe La Poste.

Notre Commission Supérieure s'est particulièrement engagée sur ce contrat puisque le Président de l'Observatoire National de Présence Postale est l'un des nôtres. Je veux donc, à mon tour, saluer la mémoire du Sénateur Jean-Claude FRECON qui a œuvré jusqu'au bout de ses forces et qui nous a quitté subitement le 10 décembre dernier.

\*  
\* \*

La Commission Supérieure a siégé en alternance à l'Assemblée Nationale et au Sénat à 9 reprises et s'est appliquée à auditionner les personnes ressources des secteurs numérique et postes dans le spectre le plus large possible.

Les parlementaires ont tendance à aborder le sujet du Numérique par la seule clef d'entrée du déploiement du Très Haut Débit ; s'ils ont raison de le faire, il est aussi capital d'avoir une vision claire de l'appropriation des usages et de la révolution qui se déroule sous nos yeux et dont nous n'avons pas vocation à être simples spectateurs. C'est ainsi que je conçois l'objet et le rôle de la Commission.

Je ne vous citerais pas la longue liste de nos auditions ; vous vous y retrouverez (et d'autres qui se sont excusés ce soir) dans le rapport annuel 2016, bientôt prêt !

Dans un aspect plus traditionnel de son rôle, notre Commission Supérieure a rendu les avis sur lesquels elle a été saisie par la Direction Générale des Entreprises, par le Ministère de la Justice et par l'ARCEP.

Puisque j'évoque l'ARCEP, je souhaite saluer le travail de M. Sébastien SORIANO pour la transformation qu'il opère sur l'autorité indépendante ainsi que l'action efficace de son Directeur Général Benoît LOUTREL qui prendra prochainement de nouvelles responsabilités sur une activité on ne peut plus dynamique... !

Je profite de l'occasion pour rappeler combien les parlementaires sont attachés au rôle et aux missions de l'ARCEP et combien nous serons particulièrement attentifs à ce que les moyens financiers de l'Autorité indépendante correspondent à la nouvelle place prise sur nos territoires par l'économie numérique.

Comme l'a récemment rappelé M. Jean-Michel BAYLET, Ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, ces questions reviennent systématiquement de façon lancinantes et prioritaires. L'ARCEP en est le garant.

Enfin, j'ai le plaisir de vous annoncer que notre Commission Supérieure va se recentrer également géographiquement puisqu'elle s'installera prochainement au dernier étage du bâtiment occupé par l'ARCEP à Montparnasse.

Mais 2016 aura enfin été marquée par des initiatives qui placent notre Commission en précurseur pour susciter des débats et aborder des sujets innovants.

Nous avons pris l'initiative d'organiser deux grandes rencontres nationales : l'une consacrée à la technologie Blockchain le 24 mars 2016 et l'autre à l'Identité Numérique le 24 novembre 2016.

Et ce sera encore le cas, le 14 février prochain sur le sujet de l'Intelligence Artificielle... le jour de la Saint-Valentin ! Je vois là, la marque de l'esprit taquin de notre Secrétaire Général.

\*  
\* \*

Voilà ce qui a été notre travail de cette année pour parfaire le renforcement du contrôle parlementaire sur un secteur où les Français veulent des résultats, du consensus et de l'humain !

Et bientôt, le temps de la campagne sera venu et chacun parcourra notre beau territoire pour défendre ses idées.

Je souhaite à chacune et, à chacun d'entre vous, une bonne année 2017.

\*  
\* \*